

Beynost • Miribel • Neyron Saint-Maurice-de-Beynost Thil • Tramoyes

INFORMATION TRAVAUX

Miribel, le 25 juin 2025

Objet : Information travaux : Rue des Barronnières

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes de Miribel et du Plateau va réaliser des travaux de renouvellement de canalisations publiques d'eau potable Rue des Barronnières.

La durée des travaux dans leur globalité est estimée à 7 mois à partir du 07 juillet 2025.

Le chantier sera réalisé en 2 phases (Cf plans ci après):

- La lère phase à partir du 07 juillet pour une durée prévisionnelle de **5** semaines : du passage à niveau de la voie ferrée jusqu'à la sortie de la chicane sur la partie Nord
- La 2e phase qui débutera entre septembre et octobre, de la sortie de la chicane jusqu'à l'extrémité sud Impasse du Pré Roseau.

Durant la lère phase du chantier, pour assurer la sécurité de tous, à la demande de la SNCF, le passage à niveau sera condamné pour le passage des véhicules. Seuls les piétons et les cyclistes pourront le franchir dans les 2 sens. L'ensemble des véhicules (légers, poids lourds, transports publics) seront déviés dans les 2 sens via la RD 1084 (giratoire de Thiriet), la RD1084A (Giratoire ZAC des Malettes / zone commerciale), la RD61B (Route de Thil). Cf. plan ci-après.

Sur le tronçon en route barrée, l'accès à vos habitations sera maintenu.

Durant la 2ème phase, la circulation de la rue des Barronnières sera aménagée avec la mise en place d'un sens prioritaire du Nord vers le Sud.







TÁI DA 79 55 52 19



contact@cc-miribel.fr www.cc-miribel.fr







Beynost • Miribel • Neyron Saint-Maurice-de-Beynost Thil • Tramoyes

INFORMATION TRAVAUX

Les dispositions suivantes ont été établies en concertation avec les services de voirie de votre commune :

- Les travaux s'effectueront du lundi au vendredi de 7h00 à 17h00.
- Le stationnement sera interdit de part et d'autre des voies,

Concernant la gestion des ordures ménagères :

 Vos jours de collecte habituels ne changent pas, l'accès au service de collecte est maintenu pendant la durée des travaux.

L'entreprise en charge de la lère phase du chantier est la société BRUNET TP.

Pour toute question relative à la gestion du chantier, il vous est possible de les joindre au 04 81 50 02 70.

Je vous remercie de votre compréhension. Soyez assuré(e)s que tout est mis en œuvre pour que les chantiers du service public d'eau potable perturbent le moins possible votre quotidien. Les investissements réalisés par la CCMP permettent d'améliorer de façon continue la qualité du service public.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués

> Pour la Présidente, par délégation Le Vice-Président en charge du Grand Cycle de l'Eau Claude CHARTON